



PPR IMMO - Parcours du Propriétaire

À LOUER



Référence : **2753**

6220 FLEURUS Route du Vieux Campinaire 40

Opportunité logistique stratégique !

1.950 € / mois



VOTRE AGENT : AURÉLIEN BARA

LE CHOIX DU LOCATAIRE RESTE LE PRIVILEGE DU BAILLEUR QUI N'AURA PAS A LE MOTIVER.

Descriptif informatif - Non contractuel - A titre informatif - Sans garantie et sous toutes réserves.

Descriptif

ENTREPÔT de ± 225 m², idéalement situé en rez-de-chaussée avec accès véhicules via une porte sectionnelle. Localisation stratégique le long de la chaussée (N568), avec un accès rapide aux axes majeurs (E42 et N29), tout en restant à proximité immédiate du centre-ville. **Venez visiter sans tarder !**

COUP D'OEIL PPR:

À proximité directe de l'Aéroport de Charleroi. Accès immédiat à l'échangeur E42 (A15) et à la N29, plaçant Charleroi à 10 min et Namur à 20 min.

Zone d'activité économique établie, voiries adaptées au charroi lourd et environnement propice au développement B2B.

Idéal pour une activité de stockage ou de distribution dans une zone en pleine redynamisation (Projet Quartier Renaissance).

DESCRIPTION :

Rez-de-Chaussée :

- Entrepôt ± 225 m² avec accès via porte sectionnelle. (*dimensions porte : hauteur = ± 4 m,*

Largeur = ± 4 m)

Hauteur sous faîte de ± 9 m - Hauteur sous corniches de $\pm 6,4$ m

ÉQUIPEMENT : Compteurs de passage pour l'eau et l'électricité

FRAIS / PROVISION POUR CHARGES : Revenu Cadastral Net & Précompte immobilier : à enrôler (à charge du preneur)

CONDITIONS :

Bail professionnel du «Parcours du Propriétaire»

Durée : sur convenance

Garantie : 3 mois

Indexation

État des lieux à frais partagés

DIVERS :

Libre d'occupation

Superficie totale : ± 225 m²

Façade : ± 15 m

Profondeur : ± 15 m

PPR IMMO - Parcours du Propriétaire

Rue de l'Étoile 15, 1301 Bierges / Wavre

 [010/42.02.22](tel:010/42.02.22)  ppr@ppr.be  www.ppr.be

LE CHOIX DU LOCATAIRE RESTE LE PRIVILEGE DU BAILLEUR QUI N'AURA PAS A LE MOTIVER.

Descriptif informatif - Non contractuel - A titre informatif - Sans garantie et sous toutes réserves.





FICHE DE CANDIDATURE LOCATAIRE

Adresse de l'immeuble visité :

Date début du bail souhaité :

Durée du bail souhaitée :

COORDONNÉES :

	Candidat 1	Candidat 2
Civilité (Madame/Monsieur)		
Nom(s)		
Prénom(s)		
Numéro national		
Date de naissance		
Adresse actuelle		
E-mail		
GSM/Téléphone		

SITUATION FAMILIALE :

	Candidat 1	Candidat 2
Vous êtes : Célibataire, cohabitant(e), marié(e), divorcé(e), séparé(e) de fait, veuf(ve)		
Enfant(s) à charge(s) – si oui : combien		
Composition de famille - Nombre d'adultes - Nombres d'enfants (+ âge) - Animaux de compagnie * (Nombre et sorte)		

RESSOURCES :

	Candidat 1	Candidat 2
Ressources nettes		
Allocations familiales		
Pensions alimentaires perçues		
Autres ressources financières		

DEPENSES MENSUELLES :

	Candidat 1	Candidat 2
Loyer actuel		
Emprunt hypothécaire		
Financement véhicule		
Pension alimentaire à payer		

Ce formulaire ne constitue pas un contrat et n'engage en rien le locataire, l'agence et le propriétaire du bien

PPR IMMO - Parcours du Propriétaire

Rue de l'Étoile 15, 1301 Bierges / Wavre



010/42.02.22



ppr@ppr.be



www.ppr.be

LE CHOIX DU LOCATAIRE RESTE LE PRIVILEGE DU BAILLEUR QUI N'AURA PAS A LE MOTIVER.

Descriptif informatif - Non contractuel - A titre informatif - Sans garantie et sous toutes réserves.



GARANT(S) : (éventuel)

	Candidat 1	Candidat 2
Civilité (Madame/Monsieur)		
Nom(s)		
Prénom(s)		
Numéro national		
Date et lieu de naissance		
Adresse		
E-mail		
GSM/Téléphone		
Revenus mensuels nets		

DOCUMENTS ET JUSTIFICATIFS :

1. Copie carte(s) d'identité
2. Preuve des 3 derniers paiements de loyers
3. Copie de la preuve des ressources renseignées
4. Tout autre document que vous souhaiteriez communiquer au(x) propriétaire(s)
5. Documents Garant(s) / Caution(s) solidaire(s) (si d'application)

Déclarations spontanées / Motivations :

.....

.....

.....

Je (nous) certifie(certifions) que les présentes informations sont correctes et sincères

*Concernant les informations relatives à la détention d'animaux domestiques, le bailleur justifie d'un intérêt légitime visant à déterminer si une telle détention permet le maintien du bien en l'état et/ou n'est pas en mesure de créer des nuisances pour le voisinage. En aucun cas, le bailleur ne pourra utiliser ces informations pour exclure directement tout candidat locataire détenant un animal de compagnie, sans un examen circonstanciel.

Éléments importants :

Les présentes données sont récoltées dans le respect du R.G.P.D, des obligations liées à la prévention du blanchiment et des dispositions anti-discrimination. Les données communiquées le sont dans l'unique finalité de présenter et proposer un dossier complet au bailleur afin qu'il puisse apprécier votre candidature. En cas d'acceptation, elles peuvent être transmises aux tiers qui doivent intervenir directement ou indirectement dans le déroulement de la location (expert, administration,...). Dans l'éventualité où ladite candidature ne serait pas retenue par le propriétaire, vous marquez accord pour que les informations transmises soient utilisées ultérieurement par l'agence pour vous informer de biens susceptibles de vous intéresser. Toutes les informations utiles sur la conservation, le droit d'accès, de rectification, d'effacement, de regard, de correction, de portabilité & de modification des données personnelles confiées peuvent être consultées à l'adresse suivante : ppr@ppr.be ou obtenues sur simple demande en format papier. Dans l'éventualité où ladite candidature ne serait pas retenue par le propriétaire, les informations transmises ne seront pas utilisées ultérieurement et les copies de vos documents vous seront restituées sur simple demande. Dans le cadre du respect de la loi anti-discrimination, le choix d'un candidat locataire ne peut être fondé sur des critères liés au sexe, à la nationalité, à l'origine, à la couleur de peau, l'état civil, la langue, l'âge, l'origine des revenus.... Cependant, certaines de ces informations (comme l'état civil) sont indispensables et aucune d'elles ne constituent un critère d'exclusion. La présentation d'un candidat sera faite sans tenir compte de critères discriminants mais principalement sur la compatibilité de la situation du candidat avec le bien dont il envisage l'occupation. L'examen de la solvabilité du candidat sera réalisé sur l'ensemble des revenus et garanties qu'il propose.

PPR IMMO - Parcours du Propriétaire

Rue de l'Étoile 15, 1301 Bierges / Wavre

 [010/42.02.22](tel:010420222)  ppr@ppr.be  www.ppr.be

LE CHOIX DU LOCATAIRE RESTE LE PRIVILEGE DU BAILLEUR QUI N'AURA PAS A LE MOTIVER.

Descriptif informatif - Non contractuel - A titre informatif - Sans garantie et sous toutes réserves.

